

panorama de l'art contemporain en bretagne

Étude des structures membres du réseau
a.c.b - art contemporain en Bretagne
Octobre 2016 (À partir de données recueillies en 2015)



sommaire



ÉDITO	3
1. A.C.B: UN RÉSEAU PROFESSIONNEL RÉGIONAL.....	4
2. MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES.....	8
3. UN RÉSEAU PLURIEL ET DYNAMIQUE.....	10
a. Une présence active sur les territoires	
b. Une diversité d'action	
c. Typologies et formes juridiques	
4. LES PROGRAMMES ARTISTIQUES	14
a. Des outils au service de la création	
1. La production et la coproduction	
2. La résidence	
3. L'édition comme production d'œuvres	
b. La diffusion	
c. Les collections publiques: quelques chiffres	
d. Les artistes	
1. Les formes de soutien aux artistes	
2. Les contrats	
3. Les différentes formes de rémunération	
5. LES PUBLICS	20
6. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	22
7. LA FORMATION.....	26
8. LES PRATIQUES AMATEURS	28
9. LES MOYENS HUMAINS.....	30
10. LES MOYENS FINANCIERS.....	32
a. Répartition des budgets	
b. Des politiques de financements différenciés	
1. Financements publics	
2. Autres ressources	
11. LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU A.C.B	36
SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS	38

a.c.b – art contemporain en Bretagne est un réseau professionnel régional qui fédère les structures d'art contemporain sur le territoire régional. Il initie ce panorama pour donner une vision objective de la pluralité des réalités artistiques et socio-économiques du secteur des arts visuels, et agir collectivement plus efficacement. Il existe en effet un réel manque d'informations et de données sur ce secteur aux échelles nationale comme régionale. En voie de structuration, il ne dispose donc à ce jour que de peu d'informations, permettant d'identifier des enjeux qui lui sont propres.

Cette étude, réalisée sur la base d'un questionnaire envoyé à l'ensemble des 42 membres du réseau art contemporain en Bretagne en 2015, dresse ainsi une cartographie des arts visuels sur le territoire régional. Ne prenant en compte qu'une partie des acteurs de la filière (elle exclue de fait les artistes et travailleurs indépendants non membres du réseau), elle permet toutefois de lever un voile sur l'activité et les retombées artistiques et économiques du secteur des arts visuels. Elle permet de constater que l'art contemporain est générateur de productivité et d'attractivité territoriale.

Ce panorama permet d'appréhender les spécificités et fragilités inhérentes à ce champ artistique : des actions souvent gratuites qui se déploient dans le temps, des projets portés avec une économie de moyens (humains comme financiers), une fragilité qui se répercute sur l'activité des structures et sur les artistes.

Par ailleurs, cette étude révèle de manière chiffrée la vivacité de ce secteur sur la région Bretagne avec un renouvellement permanent de la création et une grande productivité malgré les conditions d'exercice restreintes et fragiles. Enfin, ce document constitue un point d'appui pour identifier les tendances, les évolutions mais aussi les manques relatifs au secteur, dans l'objectif de co-construire une structuration et un dialogue autour des politiques publiques de la culture et plus spécifiquement des arts visuels.

1

—

a.c.b, un réseau régional

Créé en 2002, a.c.b – art contemporain en Bretagne réunit une quarantaine de structures de diffusion, de production, de formation, d'édition, de ressource et de recherche consacrées aux arts visuels dans la région.

Chaque lieu développe son propre projet et a ses propres connexions liées à ses orientations et ses missions.

Tout en préservant la singularité de chacun, a.c.b se constitue comme un véritable écosystème favorisant les croisements afin de donner de la visibilité à la diversité et à la vitalité de l'art contemporain en Bretagne, mise au service des artistes et des publics. Le réseau alimente ainsi une réflexion constante sur l'art en train de se faire, dans une région où les artistes sont nombreux et actifs.

a.c.b met en place des outils et des actions qui ont pour vocation de :

- Mettre en réseau les structures et favoriser la place des arts visuels en Bretagne et ainsi de structurer ce secteur ;
- Soutenir et accompagner ses membres, et être une instance de représentativité auprès des collectivités et partenaires sur le territoire ;
- Relayer et faire rayonner l'action de ses membres et de l'art contemporain, notamment par la publication d'un agenda biannuel, d'un site Internet, d'une newsletter ;
- Être une plateforme de ressources, d'échanges, de débats et de réflexions : par l'organisation de journées d'études, de temps d'information professionnelle, de colloques ainsi que la mise en place d'outils partagés ;
- De mettre en œuvre des projets collectifs en direction des publics comme le Salon Papier(s), dédié à l'édition en art contemporain (éditions en 2011 et 2013). De nouveaux projets sont à l'étude.
- Organiser et faciliter la mise en œuvre des projets et actions pour le PREAC-Pôle de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle.

40 lieux qui soutiennent la création au quotidien sur leurs territoires, qui s'engagent auprès des artistes et accompagnent leurs projets, qui favorisent la rencontre de l'art d'aujourd'hui auprès de tous les publics.

Finistère (29)

1. Art à la Pointe
2. Artothèque du Musée des Beaux-Arts de Brest
3. Centre Atlantique de la Photographie – Le CAP
4. Documents D'Artistes Bretagne - DDAB.ORG
5. EESAB – site de Brest
6. Passerelle Centre d'art contemporain
7. Les Moyens du Bord
8. Art4context
9. EESAB – Site de Quimper
10. Galerie Artem et Toutvabien.co
11. Chapelle des Ursulines & Maison des Archers
- x. Le Quartier Centre d'art contemporain de Quimper*

Ille-et-Vilaine (35)

12. Le Village, Site d'Expérimentation Artistique
13. Collectif d'artistes du Pays de Brocéliande
14. Galerie Pictura – Ponts des Arts
15. L'aparté, lieu d'art contemporain
16. 40mcube
17. Archives de la critique d'art
18. Cabinet du livre d'artiste, Éditions Incertain Sens
19. EESAB – Site de Rennes
20. Frac Bretagne
21. Galerie Art & Essai
22. Galerie Oniris – Florent Paumelle
23. La Criée centre d'art contemporain
24. Le Bon Accueil
25. Le Grand Cordel
26. Lendroit Éditions
27. Les Ateliers de Rennes – Biennale d'art contemporain
28. Musée des beaux-arts de Rennes
29. PHAKT – Centre Culturel Colombier
30. Le Volume
31. Artothèque de Vitré

Morbihan (56)

32. Domaine de Kerguéhennec
33. Artothèque – Galerie Pierre Tal Coat
34. EESAB – Site de Lorient
35. Galerie Le Lieu
36. L'art dans les chapelles
37. Atelier d'Estienne

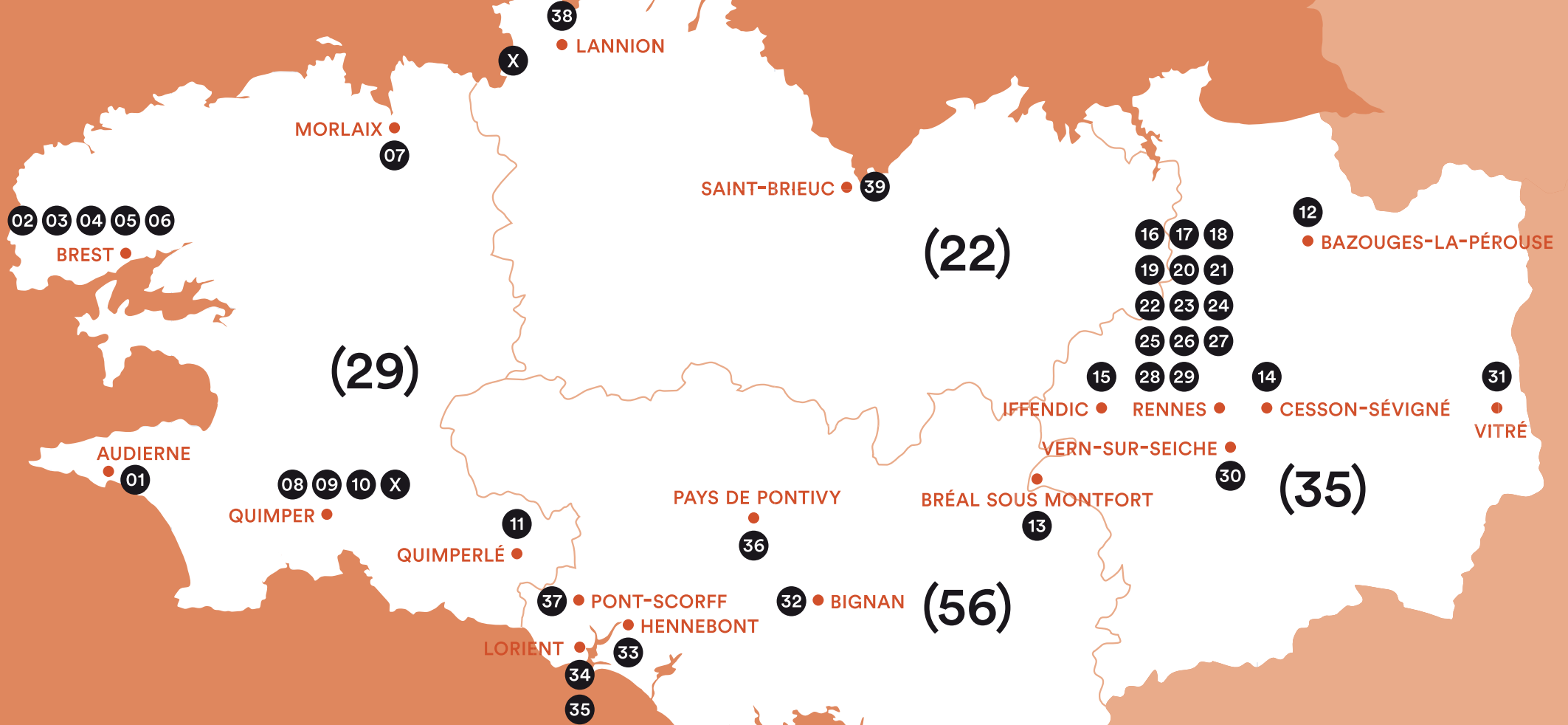
Côtes-d'Armor (22)

38. L'Imagerie
39. École des Beaux-Arts Émile Daubé, Galerie Raymond Hains
- x. La Galerie du Douven à Trédrez-Locquémeau*

& aussi...

- Les Nouveaux Commanditaires

* Structures qui ont définitivement fermé leurs portes en 2016



2

—

méthodologie de recueil et de traitement des données

Ce panorama a été réalisé sur la base des réponses de 39 des 42 structures membres adhérents au réseau art contemporain en Bretagne reçues suite à l'envoi d'un questionnaire. Il repose sur une philosophie de l'implication des participants. Il se veut une photographie de l'activité des structures adhérentes à a.c.b sur une année, l'année 2015, et constitue ainsi une tendance générale. Ne sont pas comprises dans cette étude, trois structures qui ont une activité par nature un peu spécifique. Nous considérons donc que les chiffres et données (nombre d'artistes, nombre d'œuvres produites, fréquentation, etc.) sont plus importants que ceux présentés dans ce rapport (notamment une année sur deux lors des Ateliers de Rennes - Biennale d'art contemporain).

Le questionnaire, réalisé en version dématérialisé en ligne, a été accessible de janvier à avril 2016.

Un comité de suivi, constitué de plusieurs acteurs du réseau, a procédé à la réalisation du questionnaire, au traitement des données et à la rédaction de ce document.

Ce rapport constitue une phase de la démarche d'observation. Les lecteurs et acteurs peuvent enrichir ces données et les interprétations pour témoigner de la nécessité de ces données chiffrées.

Les objectifs principaux de cette cartographie sont :

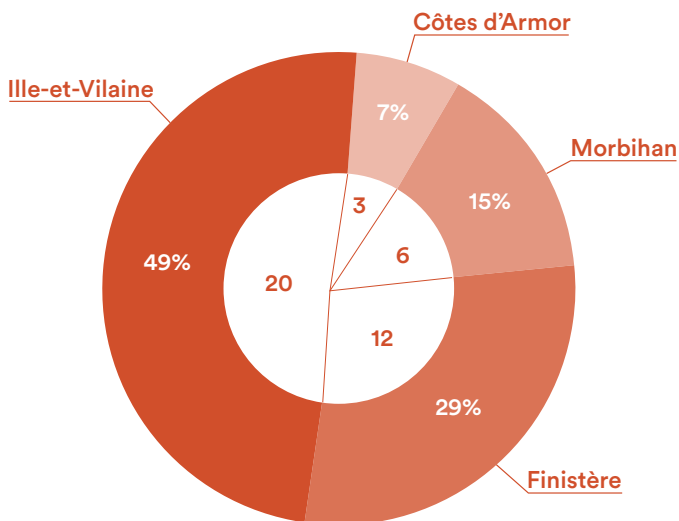
- **Acquérir une connaissance plus fine des données socio-économiques du secteur des arts visuels en région Bretagne ;**
- **Acquérir une connaissance approfondie des informations liées à la production artistique, la diffusion et la fréquentation ;**
- **Favoriser l'observation, la coopération, l'évaluation et la prospective ;**
- **Identifier les enjeux structurels et les besoins du secteur ;**
- **Accompagner la décision publique.**

3

—

un réseau pluriel et dynamique

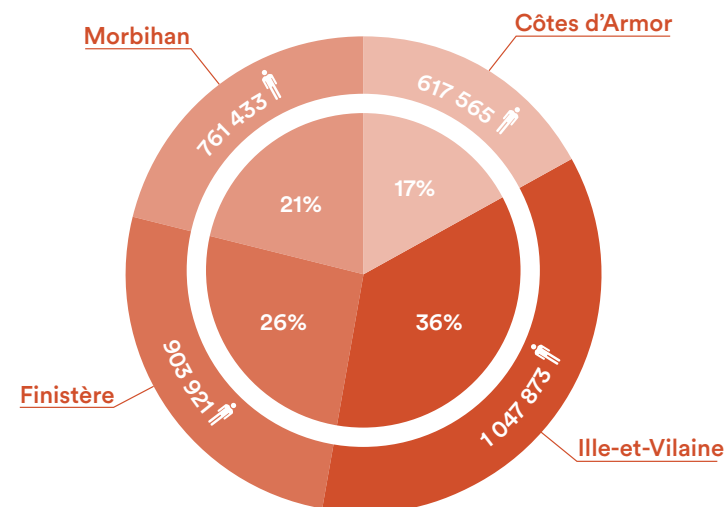
1. Une présence active sur les territoires



Répartition des structures par département

- Les structures membres d'a.c.b sont réparties sur l'ensemble du territoire régional. Cette répartition est liée et proportionnelle à la densité de la population en Ille-et-Vilaine et dans le Finistère autour des grands pôles urbains de Rennes et Brest. Ensemble, ces 2 départements concentrent 32 structures sur les 42 structures du réseau. L'implantation des structures est proportionnelle et cohérente avec le nombre d'habitants par département.

- Cette localisation des deux tiers des structures d'a.c.b sur ces deux départements est probablement à comprendre au regard de la polarisation autour des grands pôles urbains régionaux et des dispositifs et initiatives politiques mis en œuvre par les collectivités en matière de politique culturelle. La présence par exemple d'ateliers d'artistes qui participent à l'implantation des artistes et à créer une scène artistique riche qui favorise l'activité des structures.

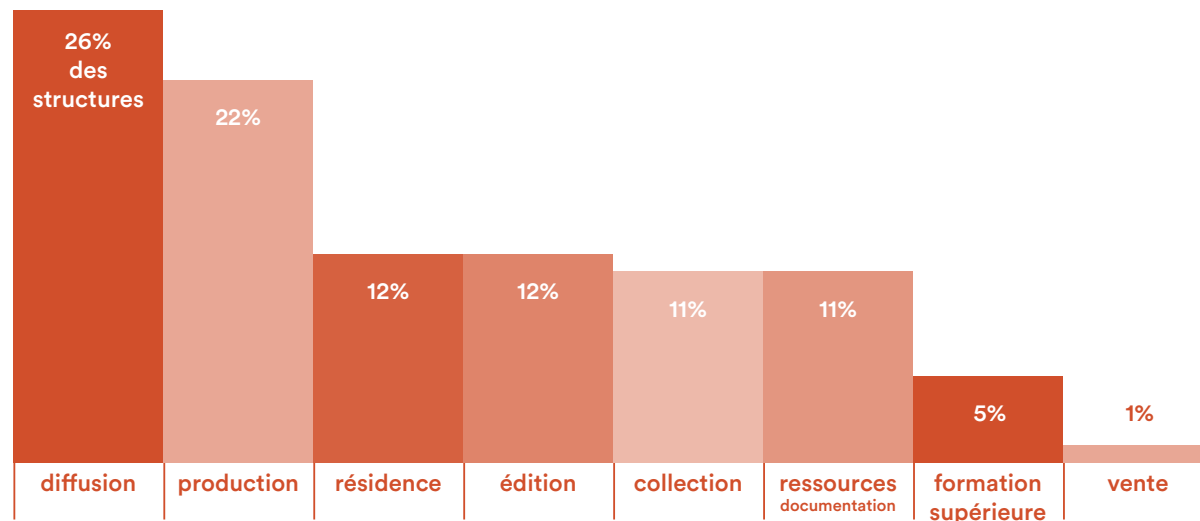


Répartition des habitants par département

Nombre d'habitants en Bretagne : 3 260 000
Source Insee / populations légales en 2013

- Parallèlement à ces pôles urbains, il existe un certain nombre de structures implantées en milieu rural favorisant un maillage riche. Il reste certaines zones à investir. Il convient de noter le rayonnement des structures membres d'a.c.b au delà des frontières régionales : reconnaissance des professionnels, visite d'un public non local, etc.

2. Les missions



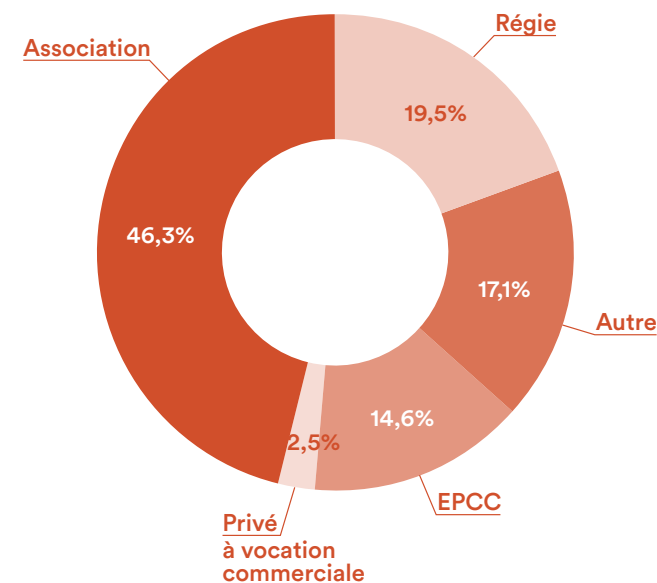
Typologies des actions

(Chaque répondant a pu procéder à 4 choix de missions, correspondant à leurs 4 missions principales)

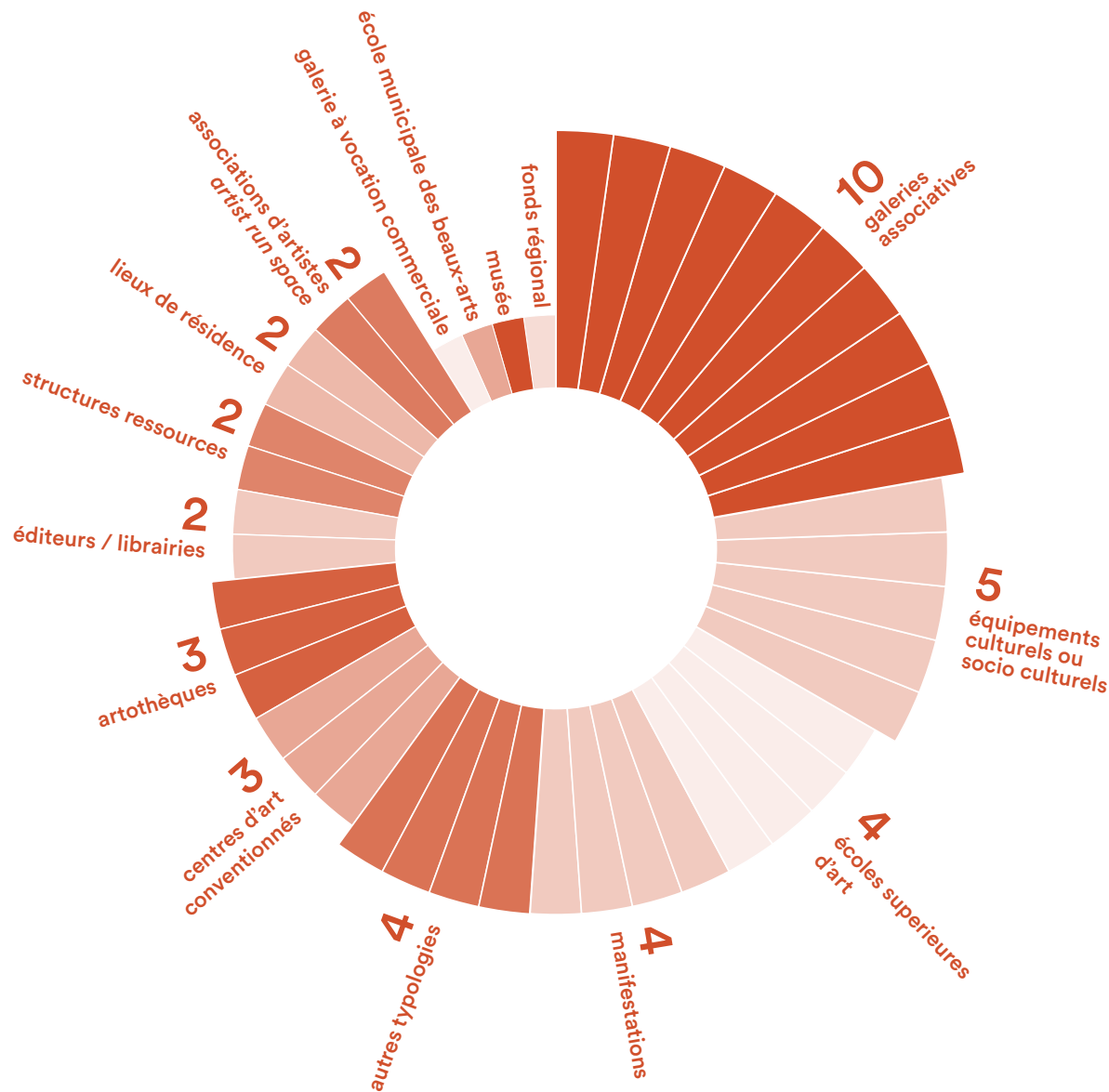
- La diversité du réseau s'apprécie dans les actions exercées par ses membres, diffusion, production, résidence et édition. On note que les missions et activités déclarées de diffusion, de production, de résidence et d'édition sont les quatre premiers choix des structures. Chaque lieu mène des actions spécifiques et s'affirme au sein du réseau dans sa singularité.

- Toutes les actions mises en place démontrent le spectre large des compétences exercées par les équipes.
- Enfin, cette hétérogénéité prouve la complémentarité des structures entre elles et leur capacité à créer un écosystème au service de l'art contemporain : formation des artistes, accompagnement à la production et à la diffusion, recherche et ressources, constitution de collections, vente d'œuvres.

3. Typologies et formes juridiques des structures



Formes juridiques



Typologies des structures

• Les statuts témoignent de la grande variété des structures de l'art contemporain en Bretagne. Les membres ne sont pas contraints aux mêmes obligations légales, ni aux mêmes contraintes dans la mise en œuvre de leurs activités. Cette pluralité est due à l'histoire de ces structures dont la naissance découle de différentes volontés : politiques, artistiques, opportunités contextuelles, individuelles et collectives, etc.

• Les structures, quelles que soient leur taille et différences, collaborent à d'autres champs disciplinaires.

• Moins de la moitié des structures contractualisent des conventions d'objectifs et de moyens avec leurs différentes tutelles sur la base de périmètres d'action et dans la durée. Cette contractualisation garantit une certaine pérennité.

• Notons aussi que 58 % des structures adhèrent à d'autres réseaux sectoriels et d'envergure nationale. Ce qui montre l'implication et les connexions des membres d'a.c.b à la fois au niveau local mais aussi au niveau national et parfois à l'échelle européenne.

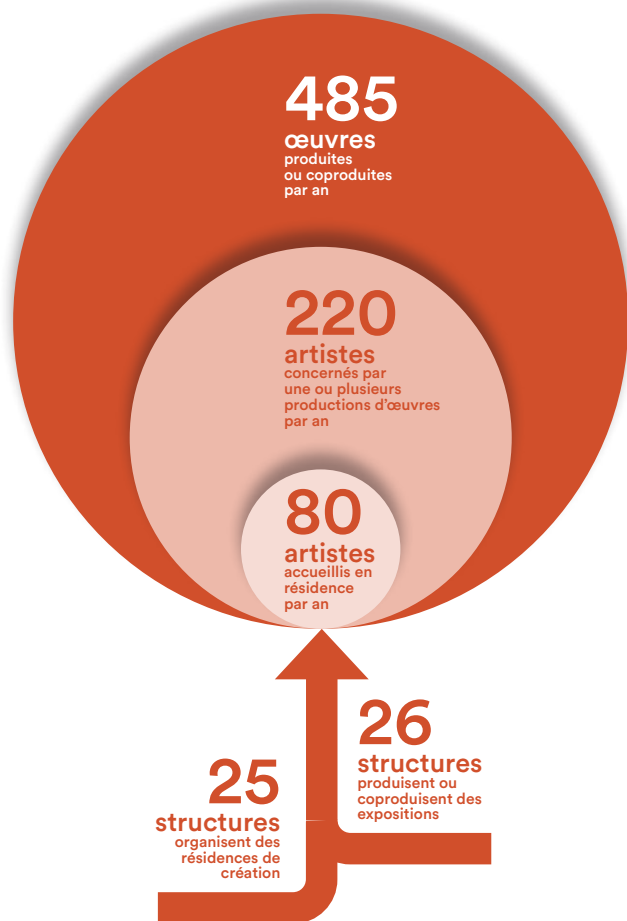
4

—

les programmes artistiques

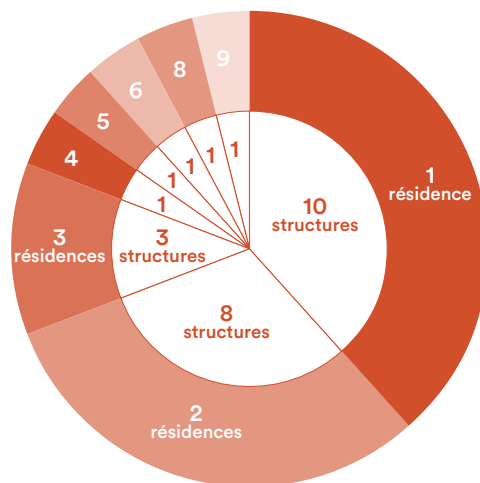
A. Des outils au service de la création

1 - La production et la coproduction



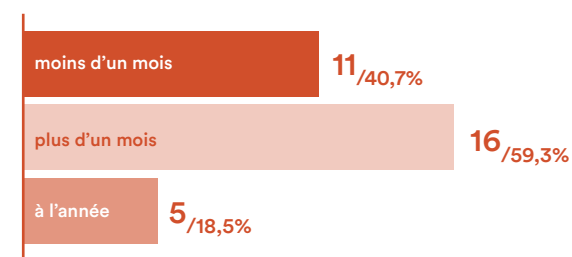
- On distingue plusieurs typologie de résidences : de création, de création en milieu scolaires, de recherche, à vocation pédagogique (sans production de pièces). La résidence de création est privilégiée par les structures. 20 structures organisent des résidences de création. 17 organisent des résidences de création en milieu scolaire.

2 - La résidence



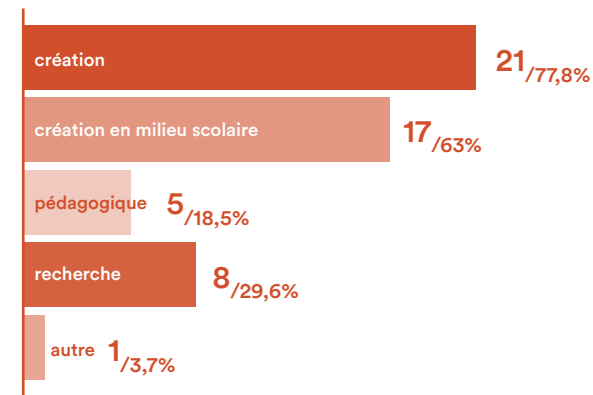
Nombre de résidences par structure

- La résidence donne souvent lieu à des productions d'œuvres et des expositions.
- L'immersion en résidence permet aux artistes une perméabilité au contexte territorial, historique, paysager, technique et sa valorisation directe ou indirecte (savoir-faire, etc.).



Durée des résidences

(27 répondants)
En nombre et % des structures

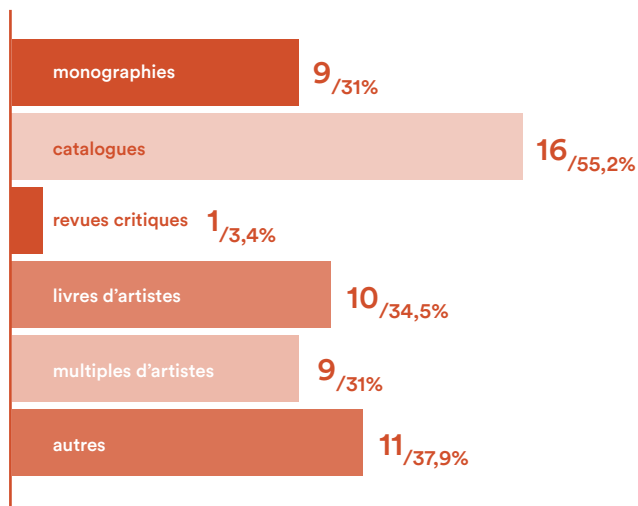


Nature des résidences

(27 répondants)
En nombre et % des structures

- On note que plus de la moitié des structures, soit 66%, produisent ou coproduisent des expositions et 80% d'entre elles produisent ou coproduisent des œuvres qui peuvent être originales ou multiples.

3 - L'édition



120
publications
de toute nature
éditées par an

Édition : nature des publications

(27 répondants)
En nombre et % des structures

• Certaines structures ont placé l'édition au cœur de leur projet à travers des productions imprimées mais aussi des objets multiples. En effet, 34 % des structures produisent des multiples d'artistes et 31 % éditent des livres d'artistes permettant à tous d'acquérir des œuvres, mais permettant aussi une grande circulation de celles-ci.

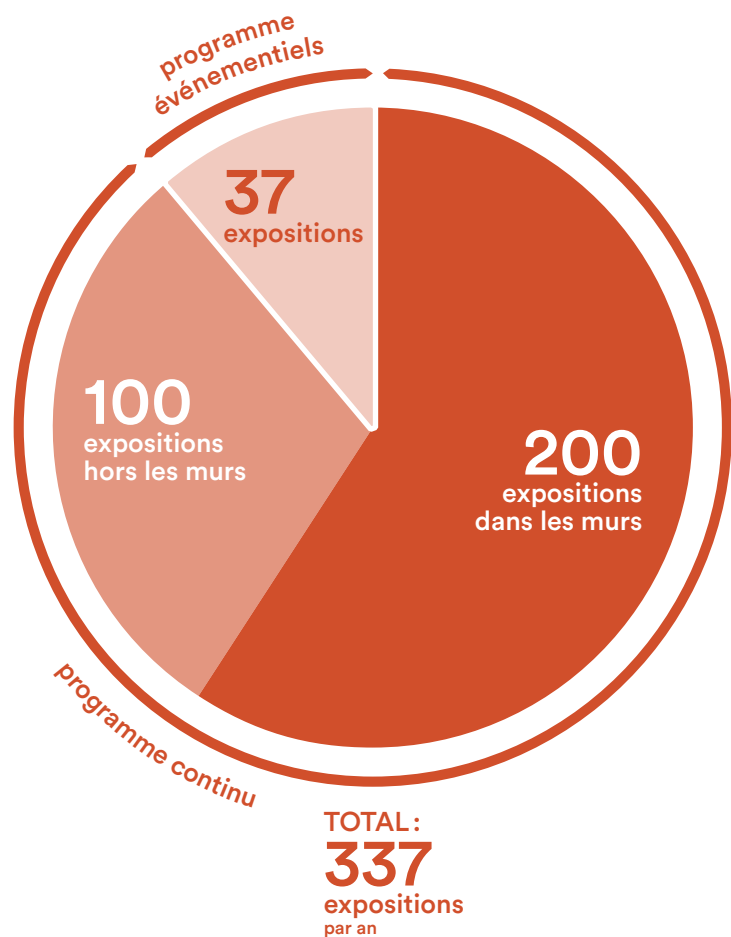
Une forte production et une vivacité de la création :

> 485 œuvres produites par an

> 80 % des structures du réseau produisent des œuvres.

En moyenne, une structure produit 15 œuvres, travaille avec 7 artistes par an et accueille 2,5 artistes en résidence. La production permet de donner aux artistes des moyens de créer des œuvres. Cet investissement financier a des retombées (notoriété, économie, etc.) à la fois pour les artistes, les structures et les territoires.

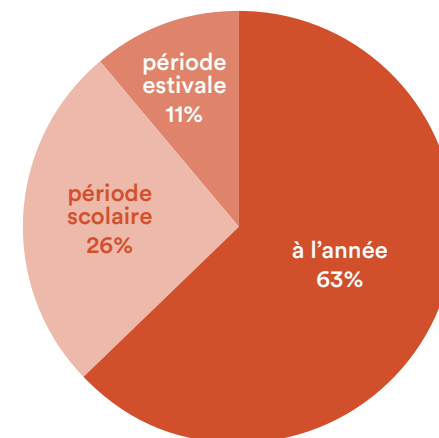
B. la diffusion



Avec plus de 300 expositions organisées par an, la présence de l'art contemporain sur l'ensemble du territoire régional et à destination de tous les publics est garantie toute l'année gratuitement ou à prix très modique.

nombre d'expositions	dans les murs	hors les murs
entre 1 et 5	18 structures	19 structures
entre 6 et 10	10 structures	3 structures
entre 11 et 20	3 structures	3 structures

Nombre d'expositions par an



Périodes d'ouverture

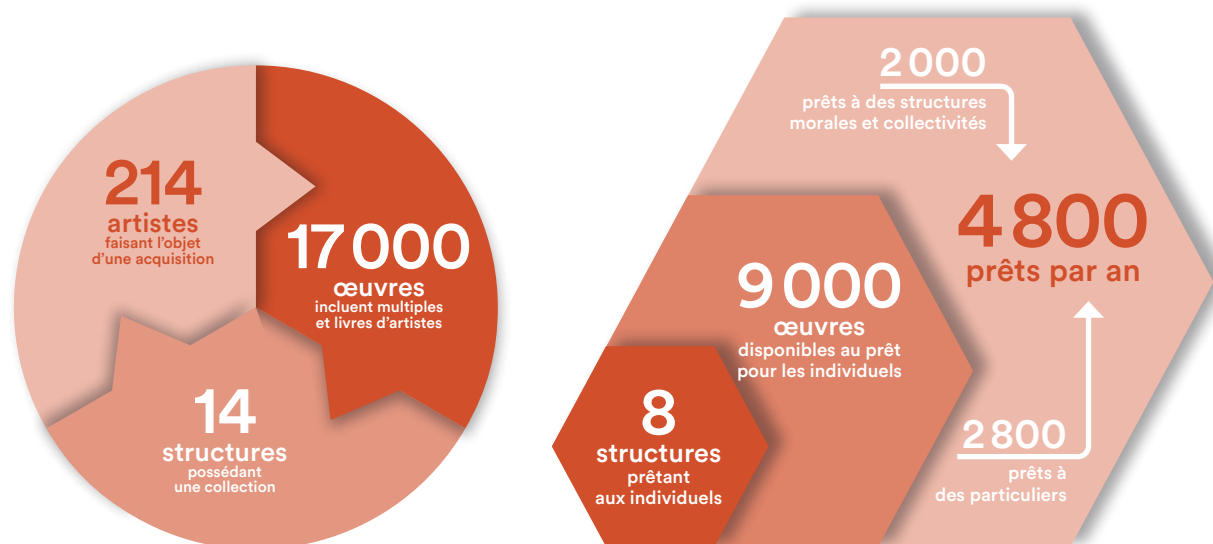
En % des structures

- Une majorité de lieux est ouverte tout au long de l'année: 24 lieux (63 %) sont ouverts à l'année;
- Une majorité de lieux propose une entrée libre et gratuite: 32 structures (85 %);
- Les structures qui ont une programmation continue organisent en moyenne 10 expositions par an.

- Moyenne des expositions dans les murs: 6 par structure;
- Moyenne des expositions hors les murs: 4 par structure;

La diffusion est au cœur des missions des structures artistiques réparties sur le territoire régional.

C. Les collections publiques : quelques chiffres

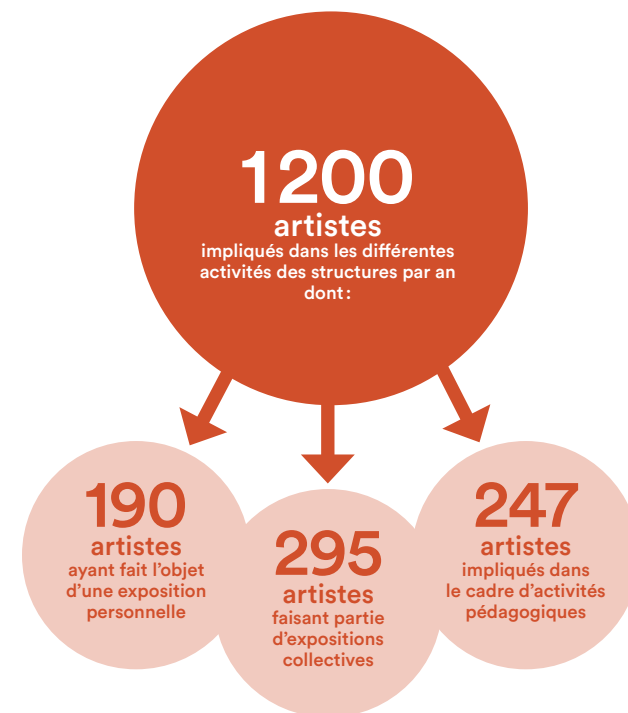


- La constitution d'une collection est l'activité principale de 6 structures avec un budget d'investissement dédié et/ou le dépôt et la gestion d'œuvres (dépôt FNAC, œuvres du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine au Frac Bretagne). Par ailleurs, 8 autres structures constituent une collection sans budget dédié.
- Tous les médiums, toutes les générations d'artistes et de nombreuses nationalités sont représentés au sein de ces collections.

- Les collections circulent chez les particuliers (arthothèques) mais aussi dans les institutions (écoles, médiathèques, hôpitaux, etc.) sur le territoire régional comme national et international.
- La moitié des œuvres est conservée et diffusée par le Frac Bretagne et les trois Arthothèques.

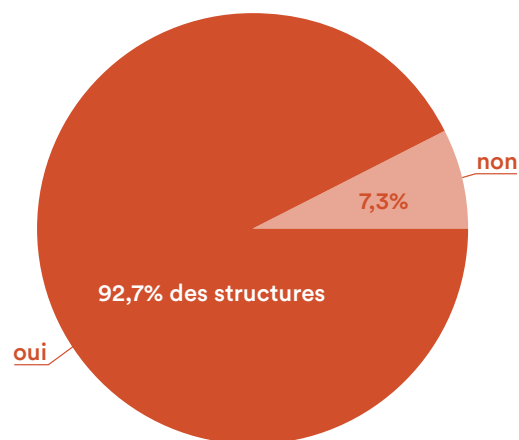
Par son ampleur et sa richesse, la circulation des collections joue un rôle essentiel de rencontre avec la création contemporaine, dans des contextes multiples et quotidiens.

D. Les artistes



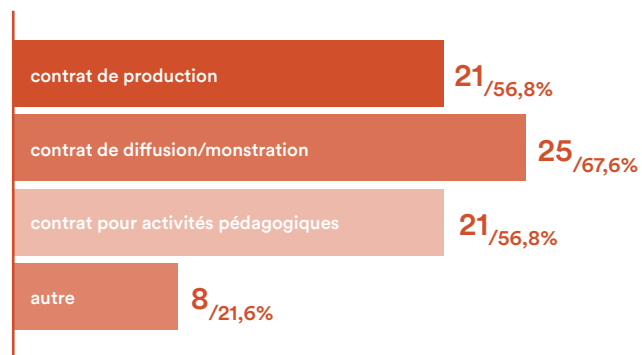
- 1200 artistes de tous horizons sont concernés par les différentes activités des structures membres d'a.c.b : expositions, conférences, ateliers, workshops, visites commentées et accompagnement sur le projet ou la communication.

D. Les artistes (suite)



La contractualisation avec les artistes

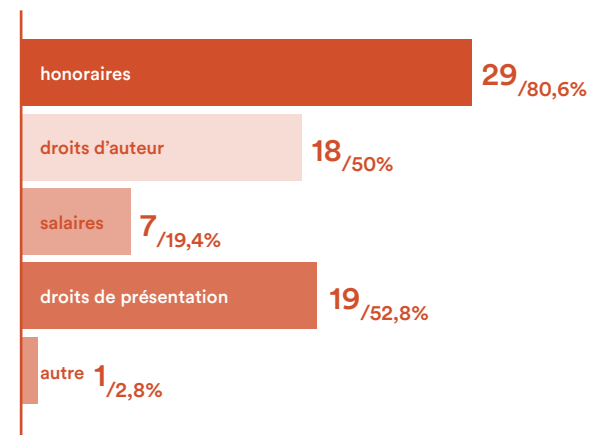
- 36 des 39 structures contractualisent avec les artistes par des contrats de production (92,7 % des structures), contrats de diffusion/de monstration, contrat pour activités pédagogiques.
- 29 structures rémunèrent automatiquement les artistes ;
- 6 selon les projets ;
- 3 structures ne rémunèrent pas les artistes, ceci étant dû à la nature de leurs activités principales (ressource et recherche) et 1 structure qui envisage la mise en place d'un contrat à très court terme.



Les contrats

En nombre et % des structures

- Toutes les structures déclarent recourir à différentes formes de rémunération selon la nature de l'intervention de l'artiste ;
- L'aide à la production ou à l'édition constitue également une forme de soutien récurrente.



Les différentes formes de rémunération

En nombre et % des structures

Un accompagnement artistique en constante progression

On constate donc que la rémunération des artistes, qui s'est mise en place progressivement depuis l'émergence des structures d'art contemporain, est devenue quasi généralisée et incontournable pour les structures. Cependant, malgré la généralisation de la contractualisation avec les artistes et une amélioration constante de leur accompagnement depuis les années 80, ces derniers restent fragilisés.

5

—

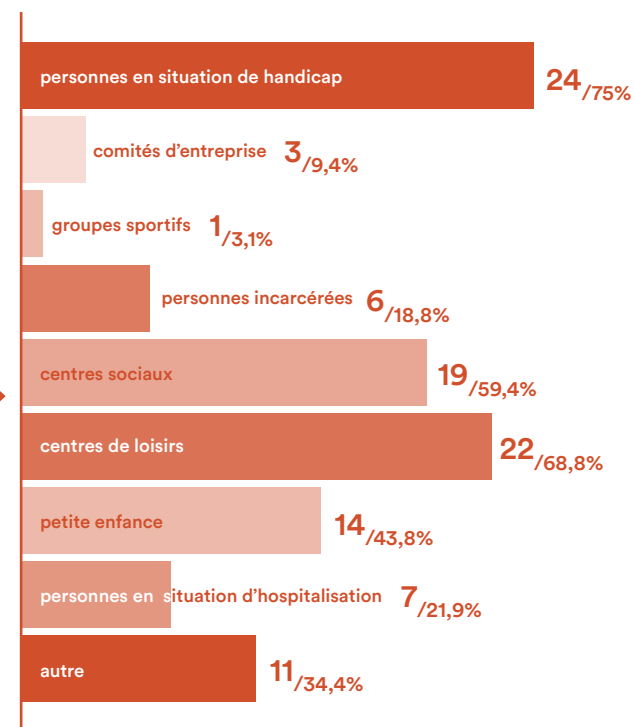
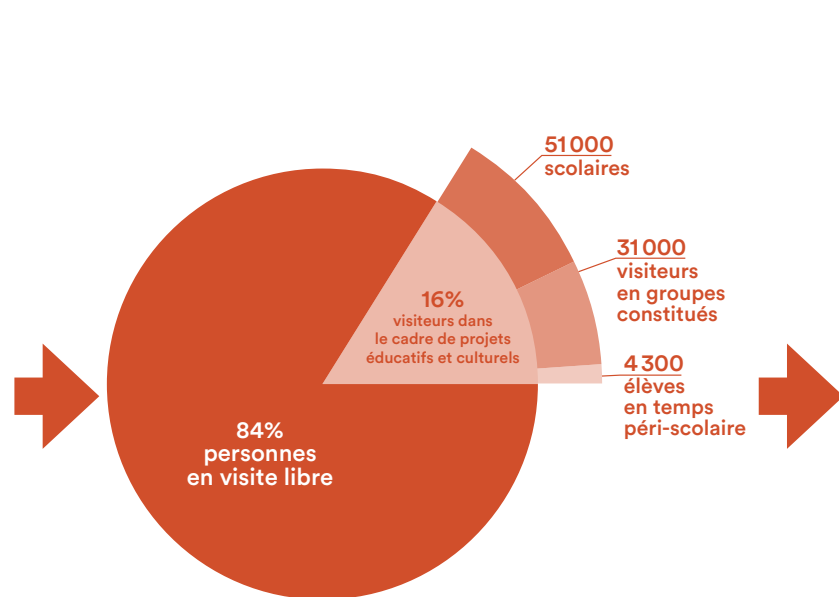
les publics



460 900
personnes
en visite libre

86 300
visiteurs en dispositif
de médiation

547 200
visiteurs par an



Typologie des groupes constitués

En nombre et % des structures

- 34 structures accueillent du public en visite libre et 29 accueillent et proposent des actions de médiation;
- Moyenne du public accueilli par an et par structure : 14 000 ;
- Moyenne des personnes accueillies dans des dispositifs de médiation par structure : 3 000.

Une bonne fréquentation

Expositions ou action culturelle, ces chiffres traduisent l'importance des fréquentations des lieux, quel que soit le motif de la visite : exposition, conférence, rencontre, atelier, visite guidée...

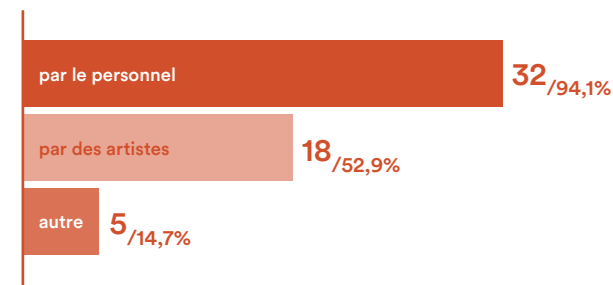
Les groupes d'enfants constitués (scolaires, périscolaires, centres de loisirs) constituent une part importante de cette fréquentation et témoignent de l'intérêt croissant qu'ont ces lieux pour les équipes pédagogiques ou éducatives, en milieu scolaire notamment.

La demande venant de l'Éducation nationale, notamment en territoire rural, est très significative. Outre les groupes constitués, les visiteurs individuels représentent la part la plus importante des fréquentations.

6

—

l'éducation artistique et culturelle



L'animation des visites et ateliers

En nombre et % des structures

L'action éducative et culturelle : quelques chiffres

• Outre leurs missions « de cœur » - l'accompagnement des artistes sans qu'il n'y aurait aucune activité pérenne - les structures sont de plus en plus sollicitées par leurs tutelles pour agir en terme de diffusion et de formation « hors les murs ».

- 30 des 39 structures proposent des activités pédagogiques.
- On constate que 52,9 % des structures font intervenir des artistes pour des visites et des ateliers de pratique artistique.
- L'action éducative s'appuie sur différents dispositifs : ateliers artistiques, classes à projet artistique et culturel, visites commentées, résidences d'artistes, dispositifs d'éducation à l'image, formation des enseignants.

1. Un élève touché au moins une fois par une action pédagogique. Ainsi à l'occasion d'un projet avec un établissement scolaire, un élève qui participera à plusieurs ateliers de pratique ainsi qu'à une visite commentée de l'exposition n'est comptabilisé qu'une seule fois.

Avec 51000 scolaires accompagnés par an, les structures du réseau a.c.b assurent leur mission de transmission et favorisent l'accès de tous à l'art, et notamment des plus jeunes. Dans un accompagnement privilégié et actualisé de l'art contemporain, le travail mené par les services des publics et leurs médiateurs permet l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, essentiels dans le processus de développement de l'individu.

C'est aussi un travail mené en partenariat tout au long de l'année avec le personnel de l'Éducation Nationale : enseignants et professeurs relais.

Maternelle		Primaire	
5 231 élèves	209 classes	12 096 élèves	519 classes
250 (moyenne par structure)	10 (moyenne par structure)	576 (moyenne par structure)	24 (moyenne par structure)
Collège		Lycée	
9 469 élèves	405 classes	4 819 élèves	171 classes
450 (moyenne par structure)	19 (moyenne par structure)	230 (moyenne par structure)	8 (moyenne par structure)
Lycée professionnel		Lycée agricole	
1 947 élèves	83 classes	2 226 élèves	71 classes
93 (moyenne par structure)	4 (moyenne par structure)	106 (moyenne par structure)	3 (moyenne par structure)
Université			
2 796 élèves	109 classes		
133 (moyenne par structure)	5 (moyenne par structure)		

Répartition des élèves par niveau

(source DRAC / Etude EAC 2015 / 21 répondants)

En outre, le dispositif du PREAC-Pôle de Ressources Éducation Artistique et Culturelle art contemporain, porté par la DRAC, Le rectorat et les services des publics des structures membres d'a.c.b, permet d'assurer la formation des professionnels - enseignants et médiateurs - autour des enjeux d'éducation artistique et culturelle.

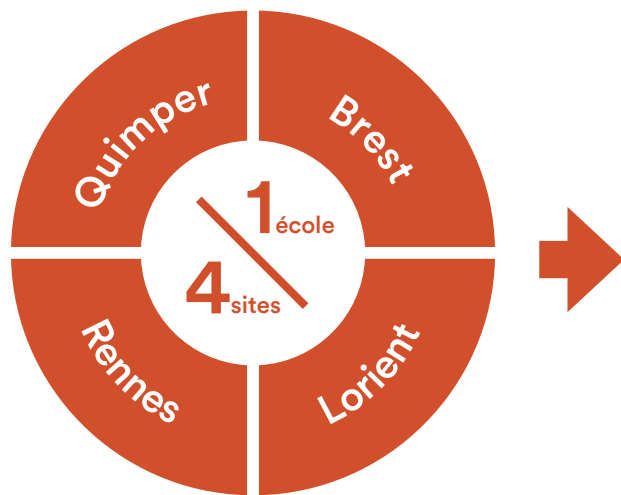
Après le baccalauréat, les écoles d'art, universités et classes préparatoires ouvrent de nombreuses perspectives d'approfondissement et de formations.

- A l'image de la création plastique, la perméabilité avec d'autres champs disciplinaires et le croisement des publics et des disciplines, largement modélisé par les Frac dès leur création, est une activité prégnante et naturelle au sein des structures : grâce à des ateliers, des rencontres ou de l'action culturelle événementielle.
- Le succès de ces actions eu égard aux moyens modestes mis en œuvre, est remarquable et participe largement du rayonnement et de l'attractivité du territoire, voire de son aménagement culturel.

7

—

la formation



EESAB - École européenne supérieure d'art de Bretagne

La formation initiale

- Le territoire régional accueille la plus grande école supérieure d'art de France (4 sites en EPCC).
- Les différentes options enseignées par l'EESAB : art, communication, design, permettent de former de futurs professionnels artistes mais aussi designers d'objet et graphiques, profession du web, etc. Ce sont de nouveaux professionnels qui permettent d'irriguer le tissu économique régional (création d'entreprises, etc...). Une classe préparatoire publique aux École Supérieure d'art est présente en Côtes d'Armor.

- Ce maillage et les missions remplies par les 5 sites sont complémentaires et se nourrissent des contextes géographiques, économiques et artistiques différents.

La formation professionnelle

- Initié par 40mcube et porté conjointement avec l'EESAB, GENERATOR est une formation (expérimentale) destinée à 4 artistes et 4 commissaires par an.



850
étudiants
par an

210
diplômés
par an

toutes options :
135 en DNAP
(équivalent à un grade
de licence) et 75 en
DNSEP (équivalent au
grade de Master 2)

+
28

étudiants en classe
préparatoire aux
concours des écoles
supérieures d'art à
l'École des beaux-arts
Émile Daubé de Saint
-Brieuc

Formation continue

La formation professionnelle continue est assurée par de nombreuses structures, via le PREAC pour les professionnels de l'art contemporain et le corps enseignant, mais aussi grâce à une présence renforcée au sein des ESPE (anciens IUFM) avec notamment la présence de l'art contemporain dans les stages inscrits au Plan académique de formation (PAF).

Les grandes manifestations comme Les Ateliers de Rennes - Biennale d'art contemporain ou les rencontres de réseaux permettent régulièrement de mettre en commun les réflexions liées à l'auto-formation et à l'auto-évaluation requises dans cette démarche de formation continue des personnels et garantes de sa qualité.

Cependant, il n'existe pas en région de dispositif de formation continue pérenne pour les artistes.

Programmes professionnalisants

Un autre atout précieux dans la professionnalisation de jeunes artistes sont les projets portés par différentes structures du réseau :

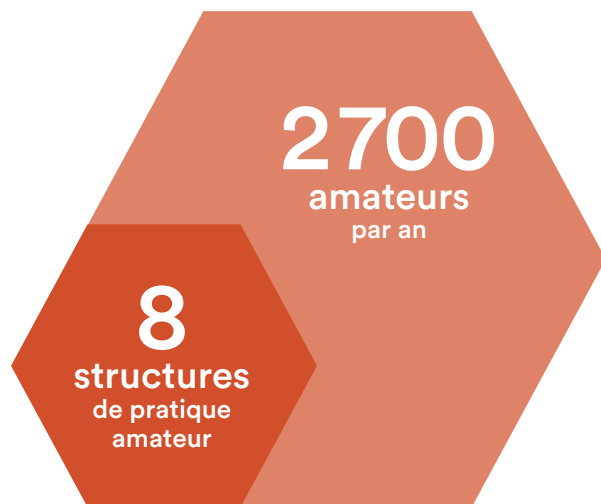
> Les Chantiers - résidence portés par DDAB et Passerelle

> la plateforme BASE, portée par DDAB et l'EESAB (dédiée à l'actualité des diplômés de Bretagne sortis de l'EESAB)

8

—

les pratiques amateurs



Dans les structures socio-culturelles comme dans les écoles d'art, de nombreuses initiatives sont prises en faveur des pratiques plastiques amateurs. L'offre relève de pratiques de loisirs mais dans un accompagnement continu vers la création actuelle, ce qui permet des passerelles nombreuses avec les pratiques professionnelles. Elle répond aussi à une exigence croissante de qualité par un public curieux de nouveauté, bien qu'inscrit parfois dans un cheminement personnel déjà affirmé. Chez les plus jeunes, la perméabilité entre les cours publics et les filières professionnalisantes comme les prépas ou les écoles d'art est réelle.

- 8 structures d'a.c.b proposent des cours publics et des ateliers de pratiques artistiques pour les amateurs. Ce sont près de 2 700 personnes, enfants comme adultes, qui sont touchées.
- Chacune de ces 8 structures accueille en moyenne 340 personnes.

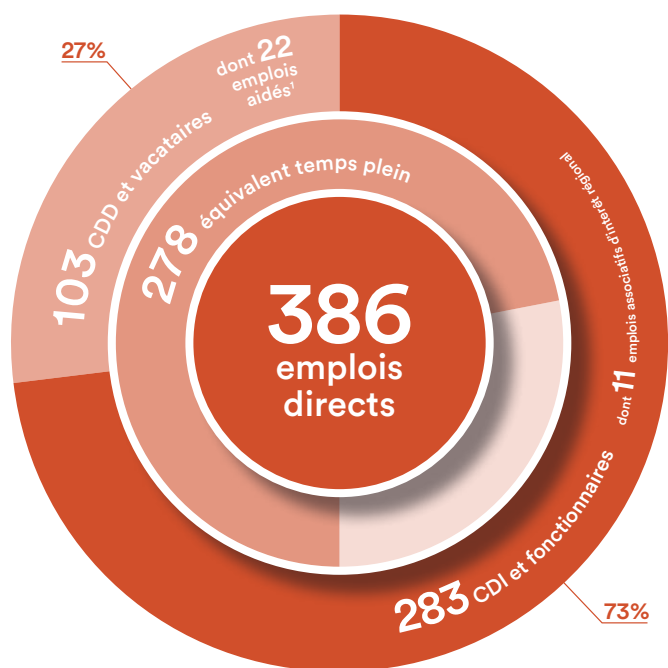
- Il convient de noter que la pratique amateurs arts plastiques se caractérise principalement par une pratique individuelle. Elle demeure donc difficilement quantifiable car souvent rattachée à l'espace privé.

9

—

les moyens humains

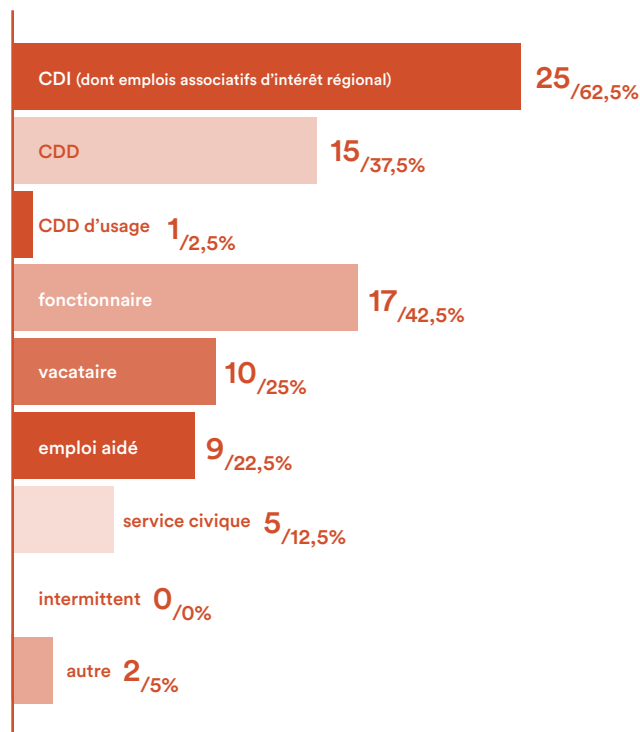
Près de 400 professionnel(le)s de l'art contemporain au service des artistes, des publics et des territoires.



Répartition des emplois directs

- Une grande disparité dans le format des équipes : de 1 à 77 salariés
- > 231 des 386 emplois directs dépendent de l'EESAB.
- > Les 155 autres emplois se répartissent dans les 35 autres structures.

Ainsi les 35 autres structures du réseau embauchent 155 professionnels soit une moyenne de 4 emplois par structure pour une variation de 0,2 ETP à 20 ETP.



Répartition par nature de contrat

En nombre et % des structures

- Près de 25 % soit ¼ des professionnels sont en contrat court et précaire :
 - Pour les CDD dont > 12 % d'emplois aidés
 - Pour les CDI dont 7 % d'emplois associatifs d'intérêt régionaux

1. CAE – CUI ou service civique : Aides de l'État

Le secteur des arts plastique est un secteur culturel professionnel peu doté en moyens humains.

En effet, la masse salariale reste faible au regard de l'activité générée.

Il existe une très forte polyvalence des professionnels liée à la faible dotation en emplois.

Le recours important de stagiaires et de bénévoles laisse à penser que ces formes d'accueil tendent à pallier des moyens humains professionnels trop faibles, même si par ailleurs le bénévolat joue une dynamique d'ancrage territorial et d'investissement humain non négligeable.

Un écosystème économique et dynamique qui pose la question de la précarité et de la pérennisation pour un nombre important de postes et de structures.

- L'accueil de stagiaires, principalement sur des missions de médiation, de communication ou régie, est une pratique commune. Les structures ont reçu en 2015 215 stagiaires, soit presque autant que de personnes salariées en CDI. Ainsi, les structures participent activement à la formation et la professionnalisation ainsi qu'à l'insertion.

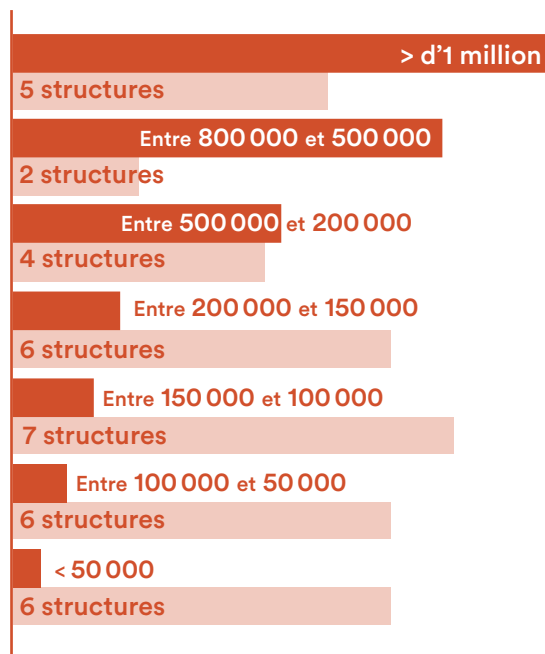
- On note également que 22 des 39 structures fonctionnent avec du bénévolat avec un total de 278 bénévoles. Cela représente 15 718 heures au total sur l'année. 9 ETP

10

—

les moyens financiers

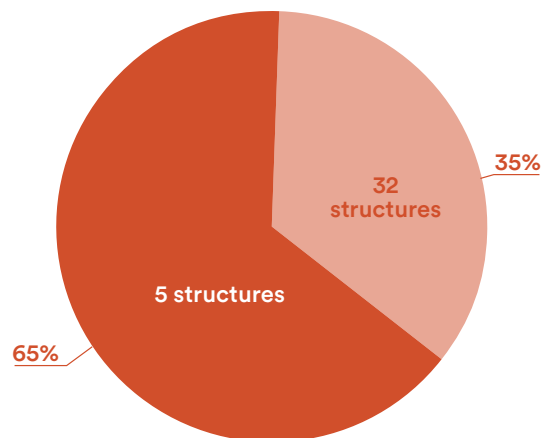
A. Répartition des budgets



Répartition générale des budgets de fonctionnement

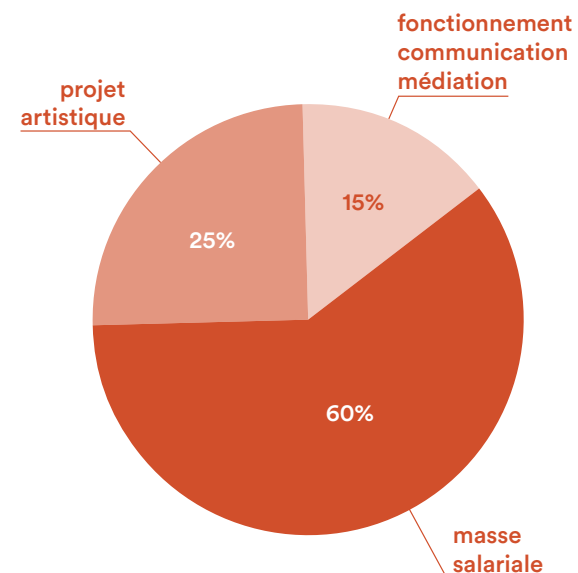
(37 structures ont renseigné cette donnée)

L'enquête a différencié les budgets globaux des structures des budgets qu'elles consacrent à leurs activités d'art contemporain. En effet 9 structures adhérentes n'ont pas l'art contemporain comme activité unique, celui-ci est intégré à un projet d'établissement plus global (MJC, centre culturel, Musée, etc.). À donc été pris en compte dans l'étude uniquement le budget afférant à l'activité art contemporain.



Répartition des budgets

- La somme des budgets globaux des 37 structures est de 16 681 999 euros.
- La somme des budgets des 5 structures > à 1 000 000 euros est de 10 802 729 euros et concentrent donc plus de 65 % des budgets totaux.
- Si on isole les budgets > 1 000 000 € (soit 5 structures), la somme des budgets globaux des 32 autres structures membres du réseau est de 5 879 270 euros. Donc une minorité de structures concentrent les plus gros budgets.



Répartition des dépenses

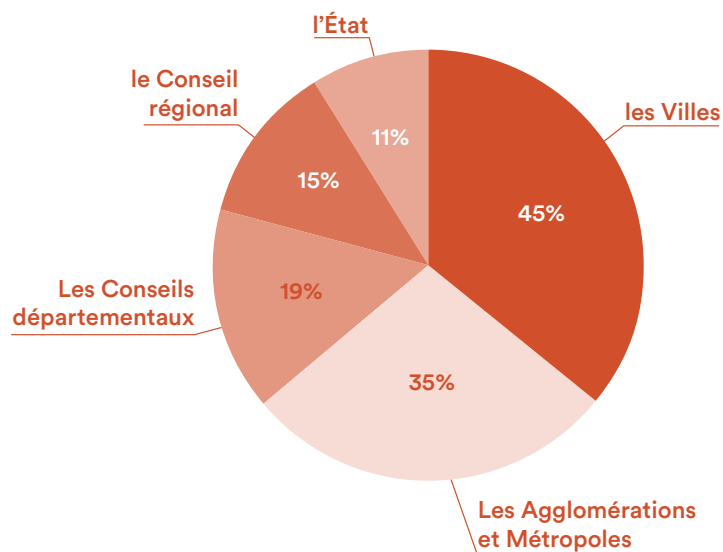
- La moitié des structures du réseau fonctionne avec moins de 150 000 euros (coût moyen d'un poste 30 000 euros).

Des budgets contraints qui se répercutent sur l'ensemble des charges notamment moyens humains et masse salariale.

Des structures soumises à la précarité pour préserver les projets.

Des financements qui soutiennent les projets sans prendre en compte les coûts de fonctionnement.

B. Des politiques de financements différenciées



Répartition des financements publics

(4 structures ne renseignent pas cette variable)

- Une activité essentiellement financée par les fonds publics et sans marge de manœuvre (recettes) qui engage la responsabilité des collectivités et du politique.
- Importance des conventionnements pluri-annuels multipartites d'objectifs pour dépasser le simple acte de la subvention annuelle et soutenir des projets pérennes.
- Cette fragilité de fonctionnement est accrue par les risques de désengagement d'un ou de plusieurs partenaires publics.

1 - Financements publics

Les principaux financeurs publics des structures sont en % et par ordre décroissant :

- Les Villes : 25 structures soutenues ; ces soutiens représentent en moyenne 45 % de leur budget ;
- Les Agglomérations et métropoles : 7 structures soutenues : en moyenne 35 % de leur budget ;
- Les Conseils départementaux : 28 structures soutenues ; en moyenne 19 % de leur budget ;
- Le Conseil régional : 26 structures soutenues ; en moyenne 15 % de leur budget ;
- L'État (DRAC / ministère / autre) : 33 structures soutenues ; en moyenne 11 % de leur budgets.

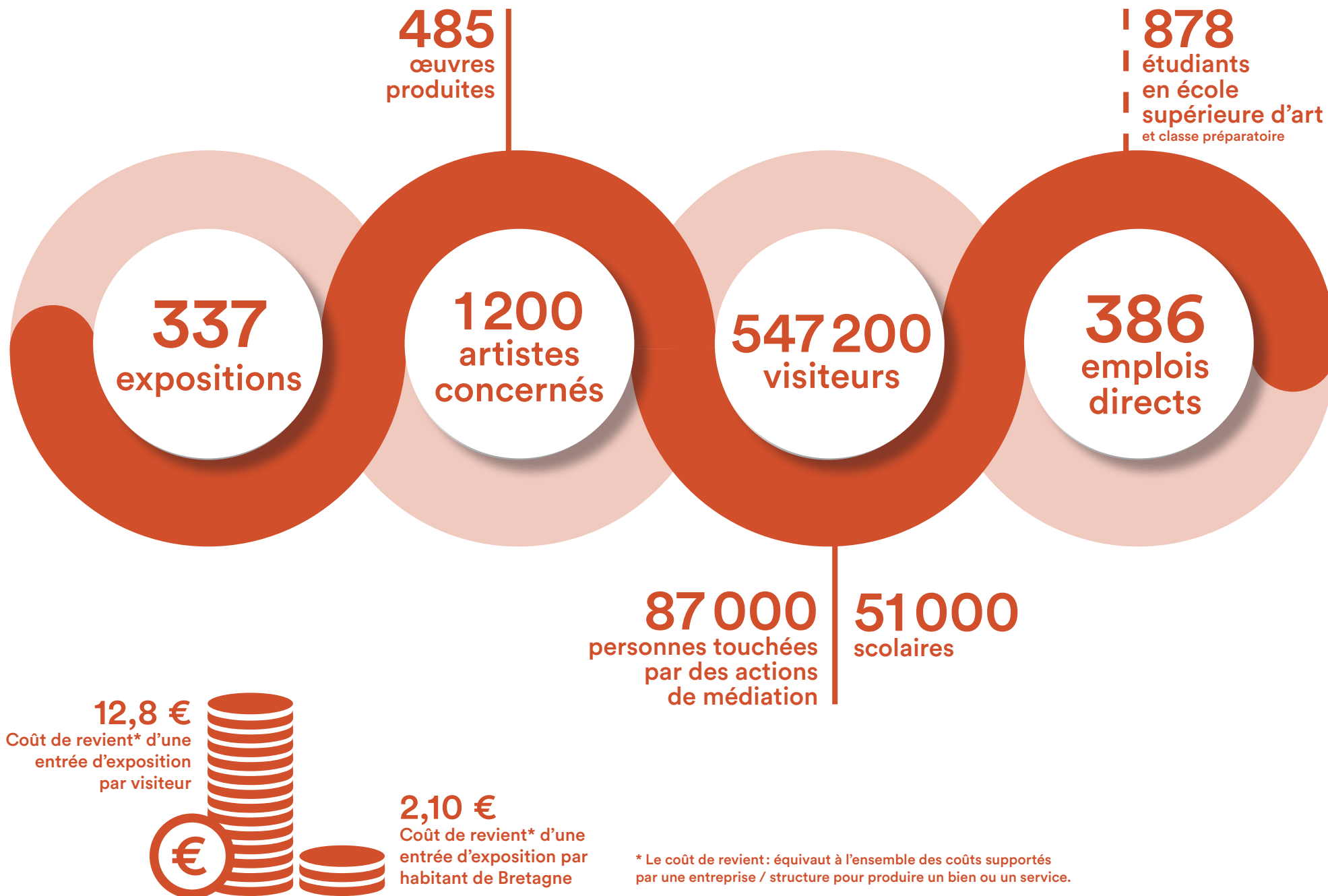
- Notons que la quasi totalité des structures reçoivent des financements croisés : 20 structures sont financées à la fois par la DRAC, le Conseil régional de Bretagne, un Conseil départemental et une ville ou une communauté de communes.
- Ainsi les collectivités territoriales et notamment les Villes sont les principales financeurs des structures en représentant en moyenne 45 % des ressources des structures.

2 - Autres ressources

- Enfin, les ressources propres ou autofinancement représentent 14 % des ressources pour les 14 structures ayant renseigné cette variable. Elles sont issues des entrées payantes, des abonnements, des adhésions, des ventes d'éditions, de prestations et interventions (ateliers, cours publics, formations, commissariat, rédactionnel), de coproductions.
- D'autres ressources peuvent émaner dans une moindre mesure de l'Europe ou de financeurs privés par le biais du mécénat (environ 3 % en majeure partie sur projet ou mécénat de compétences).

11

les chiffres clés



synthèse et préconisations

- **Des structures au service de la création qui créent des passerelles connectant les citoyens, les artistes, les territoires par la production et la diffusion, la médiation, la formation et les pratiques amateurs.**

Il convient de rappeler la spécificité des arts plastiques et notamment les rythmes de programmation, la durée, les modes de réception esthétiques qui s'opèrent de manière individuelle, dans une temporalité longue et non événementielle.

- Un réseau historique, solidaire, construit sur une équité des membres et formé d'une grande diversité de structures.
- Des équipes et des lieux à l'œuvre sur le territoire régional, entre pôles urbains et zones rurales, qui participent pleinement à leur attractivité et rayonnement.
- Des structures qui, par la diversité et la complémentarité de leurs formats et de leurs actions, permettent un soutien diversifié et efficace aux artistes (production, diffusion, accompagnement) favorisant leur implantation en région.
- Des professionnels qui, par leur engagement et leurs compétences, permettent aux artistes et à leurs créations de trouver les espaces de transmission et de rencontres avec les populations.

- **Des difficultés croissantes**
 - Faiblesse et précarité de l'emploi
 - Fragilité des fonctionnements structurels
 - Moyens financiers qui ne permettent pas d'envisager un développement
 - Secteur insuffisamment structuré
 - Un manque de visibilité

La culture, et plus particulièrement le secteur des arts visuels, est aujourd'hui fragilisée.

Dans ce contexte de difficulté permanente et croissante des structures, il apparaît nécessaire de consolider et pérenniser cette activité professionnelle notamment au travers des moyens humains.

Les structures ont de plus en plus de difficulté à maintenir leurs emplois, lesquels sont souvent précaires, alors que l'activité générée est importante et dense.

Aujourd'hui le secteur des arts visuels a besoin d'être davantage reconnu et conforté.

Cette analyse est une première étape.

- **Préconisations**

- Pérenniser les structures par le biais de conventions pluriannuelles avec les partenaires financiers pour assurer des missions et des moyens à minima à moyen terme,
- Augmenter les niveaux de subventions pour consolider et pérenniser l'activité: des baisses impacteraient directement l'emploi et de fait l'activité, sans parler de l'ensemble de la filière et des professions (artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, régisseurs...),
- Mettre en place des instances de concertation et de réflexion régulières réunissant les structures, les organisations professionnelles, a.c.b - art contemporain en Bretagne, les collectivités et l'Etat,
- Structurer le secteur en développant le réseau pour répondre aux besoins des acteurs locaux dans les pratiques professionnelles, (formation, communication interne, ressource, événement etc.)
- Garantir, avec l'ensemble des institutions et des collectivités, les modalités de visibilité et de reconnaissance de cette activité dans les territoires,
- Faire remonter aux organisations nationales les problématiques de notre secteur pour la région Bretagne.

Réalisation

a.c.b – art contemporain en Bretagne

Les membres du conseil d'administration et du comité de suivi : Catherine Elkar, Morgane Guyomard, Sophie Kaplan, Anne Langlois, Jean-Jacques Le Roux, Judith Quentel, Danièle Yvergniaux et Alexandra Aylmer, chargée de la coordination d'a.c.b

Conception et mise en page : atelier Wunderbar
Charte graphique d'a.c.b : Jérémy Glâtre
(www.jeremy-glatre.com)

Remerciement aux membres d'a.c.b - art contemporain en Bretagne qui ont répondu à cette enquête ainsi qu'au comité de suivi.

Informations pratiques :

a.c.b - art contemporain en Bretagne

siège social :

5, place des Colombes 35 000 Rennes

siège administratif :

128, avenue Sergent Maginot 35 000 Rennes

07 88 46 72 66

contact@artcontemporainbretagne.org

www.artcontemporainbretagne.org



a.c.b - art contemporain en Bretagne est membre du CIPAC-
Fédération des professionnels de l'art contemporain